

TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



Tympan de Donzy-le-Pré – Sceau de Mahaut de Courtenay



LIGNÉES DONZIAISES

FAMILLE DE FORGUES

(ORIGINAIRE DU BÉARN)

(LES GRANGES, LA RACHONNIÈRE, PUGNY)

A compter du début du XVII^{ème} siècle, l'ancien château dit de la Rachonnière, prend le nom du nouveau seigneur des Granges : Jacques de Forgues, avec le fief correspondant, auquel est associé celui de Pougny. On l'appellera aussi « Forgues-les-Granges ».

Il était issu d'une riche famille bourgeoise du Béarn, sans doute proche du roi de Navarre, à qui il devait peut-être ses charges. Il s'était en effet enrichi dans la recette de différents impôts (aides, tailles et épices), dans la région de Gien et dans celle de Clamecy. Il fut père de trois filles.



En Béarn : « d'or à trois canettes de sable »

1/ Arnaud de FORGUES (1472)¹

Demeure à Pau ; Jurat de Jurançon



Vignoble de Jurançon, vue sur le Pic du Midi d'Ossau

X v. 1495 **Navarrine de CHAS** (*fille de Doussine*)

(X1 Pée de BEARN, v. 1460-1495)²

2/ Ramonet de FORGUES

Sgr de Moncla en Vic-Bilh (64, aux confins des Landes et du Gers actuels), qui passera aux Marca ; reçu Garde à Pau en 1532



Château de Moncla (XVIIème)

X **Johannette de LUCQ**, d'Oloron

D'où :

¹ Voir la généalogie des Forgues de Pau, in Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, 1911

² A la même époque, un Pes ou Pey de Béarn, baron de Miossens, sénéchal de Marsan, Grand-Ecuyer de Madeleine de France existe, fils de Jean, lui-même bâtard de Jean III de Foix-Béarn. Mais il est dit marié à une Christine de Coneuilh, puis à une Marguerite de Caupenne.

- **Bernard**³, sgr de Moncla, Siros, Laur et Louvie-Juzon X Jeanne de Sarrabère, qui poursuit la lignée en Béarn⁴
- Johannet, marchand à Oloron X Jeanne de Laborde, id
- **Jacques, qui suit**

3/ Jacques de FORGUES (+ v. 1610)

Sgr des Granges (Sully-la-Tour, 58)⁵, Forgues (ou « Forgues-les-Granges », id.), et « Poigny » (Pouigny, 58), - **voir ces notices** - secrétaire du duc d'Anjou (François

³ « Cession de la maison appelée Tapisser à Jurançon par **Jacques de Forgues**, ancien secrétaire du duc d'Anjou, receveur des tailles de l'Élection de Gien, à **Bernard de Forgues**, son frère ». (Source : AD 64 – Fonds notariaux – Pérarnaud de Camps – 1582-1585).

Ramonet de Forgues détenait auparavant cette maison de Jurançon et devait faire hommage pour elle au roi (de Navarre), comme le confirme le texte suivant : « Ramonet de Forgues aurait été relaxé, en néanmoins payant fief et taille à S. M., de quoi s'étant ensuite plaint par devers elle et ayant représenté les premières lettres de don, S. M. aurait anobli la dite maison du Tapisser, à la charge de l'hommage et du devoir d'un fer de lance doré à chaque mutation de seigneur...etc ». (Source : Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Pau, 1871-1872, disp. sur Gallica).

⁴ Marguerite de Forgues, sa petite-fille, a épousé le célèbre **Pierre de Marca**, historien béarnais devenu prêtre après son veuvage, puis évêque de Couserans, Archevêque de Toulouse et Archevêque nommé de Paris



⁵ Blason peint dans la chapelle des Granges : « écartelé aux 1 et 4 d'or, à trois canettes de sable (qui serait de Forgues); et aux 2 et 3 d'or, à trois chevrons d'azur, (qui serait Léveillé) ».

Soultrait, Epigraphie héraldique : « *Le château des Granges, construction du XIVème siècle entourée de fossés, remaniée du temps d'Henri IV, renferme une chapelle embellie de peintures murales de style italien, au milieu desquelles se voient la date 1605 et deux écussons écartelés aux 1 et 4 d'or, à trois canettes de sable; et aux 2 et 3 d'or, à trois chevrons d'azur. La terre des Granges appartenait en 1605 à Jacques de Forgues, secrétaire de la chambre du roi, mari de Paule Léveillé, il est donc à peu près certain que les écussons de la chapelle sont aux armes de ce personnage, sur lequel nous manquons de renseignements, sachant seulement qu'il eut deux filles [ndlr : en fait 3, avec Judith l'Abbesse, cf. infra] : Renée, mariée d'abord à N. Fradet, d'une famille noble de Bourges, puis à N. Durand, lieutenant criminel au siège de Bourges ; et Claude, femme de Louis de La Chasseigne, écuyer, seigneur d'Uxeloup et de Rosemont, d'une famille nivernaise dont nous avons parlé ci-dessus. »*

d'Alençon), Receveur des aides et tailles, Receveur du Parisis des Epices⁶, Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roy⁷ ; acheteur des Granges en 1591.



François, duc d'Anjou

Récit sur Jacques de Forgues :

Le nouveau seigneur des Granges en cette fin du XVIème siècle, était étranger au pays : il venait du Béarn et bénéficiait de la faveur du Bon Roi Henri.

Il était issu d'une famille bourgeoise de Pau enrichie dans le commerce du cuir. Son père, Ramonet de Forgues était un riche marchand de cette ville, seigneur de Moncla en Vic-Bilh, aux confins des départements actuels des Pyrénées-Atlantiques, du Gers et des Landes. Il avait épousé une certaine Johanetta de Lucq. Cette terre de Moncla est passée ensuite à ses descendants, et notamment au fameux Pierre de Marca (1594-1662), historien célèbre, Président du Parlement de Navarre (1621), Maître des requêtes (1639), puis prêtre, Conseiller d'Etat, Evêque de Couserans, Archevêque de Toulouse (1652), Archevêque de Paris

(Nota : information à confirmer ; ces armes, telles que décrites par Soultrait, ont une certaine parenté avec celles des sires de Forgues en Lavedan (« d'argent à trois corbeaux de sables posés deux et un ») issus des ancien vicomtes aquitains de Lavedan, dont Marguerite de Forgues se disait issue, ce qui paraît une prétention un peu audacieuse pour une famille de marchands de Pau...)

⁶ Taxe spécifique sur les « épices » (species) des magistrats – des sommes qu'ils percevaient des plaideurs au civil - ce qui en dit long sur leur « indépendance » à cette époque -, dont la perception (en monnaie de Paris) était affermée, comme en attestent deux actes de 1603 et 1609 (Sources : « Inventaire des arrêts du Conseil privé, règnes de Henri III et Henri IV » tome 2, p. 54, par François Dumont, CNRS, 1973 ; et AN – Inventaire des arrêts du CE, règne d'Henri IV, par Noël Vallois, 1893, p. 619):

⁷ Cité comme adjudicataire de différents impôts en Nivernais dans un Arrêt du CE du 5 octobre 1595 (in : Inventaire des arrêts du Conseil d'Etat – Henri IV) et à nouveau en 1609 pour un litige ; ou encore en 1605 : Arrêt ordonnant à Me Jacques de Forgues et à Raymond Lescuyer de faire transférer en la Conciergerie de Paris, Benoit l'Homme, qu'ils ont fait emprisonner à Gien, attendu qu'il y a procès entre eux, pendant au CE

(nommé). Il avait été marié à Marguerite de Forgues, petite-nièce de Jacques, et était entré dans les ordres étant veuf en 1642.

Le frère aîné de Jacques, Bernard de Forgues, était lui aussi marchand à Pau et Jurat de la ville, seigneur de Moncla à la suite de son père, de Siros, acquis en 1555, de Louvie-Juzon et Laur, en Béarn. Il semble que cette famille était catholique et fut persécutée dans le Béarn protestant de l'époque. L'intolérance sévissait de part et d'autre.

Jacques devait être un cadet sensiblement plus jeune et il quitta le Béarn. On le voit vendre à son frère aîné en 1582 la « *Maison du Tapissier* » à Jurançon, que son père avait reçu en don du Roi de Navarre et qui était considérée comme un fief soumis à l'hommage ; il était alors receveur à Gien.

Il dut faire des études de droit à Pau ou à Toulouse, et accéda à des charges de plus en plus importantes. Il fut d'abord « *secrétaire* » du duc d'Anjou - *François de Valois-Angoulême*, duc d'Alençon, d'Anjou, de Touraine et de Berry (1555-1584), dernier fils d'Henri II et Catherine de Médicis, frère de François II, Charles IX et Henri III, dont la mort permit à Henri de Navarre de devenir Roi -.

Il fit fortune dans la collecte des impôts, notamment comme « *Receveur des aydes et tailles* »⁸ en Giennois (1582) puis en Nivernais (1595), une activité très lucrative.

Un Jacques Deforges est mentionné par un arrêt du Conseil privé de 1603⁹ comme « *Receveur du paris des épices* », en compagnie d'un certain Raymond Lescuyer, bourgeois de Paris qui était l'adjudicataire de cette *Ferme*. Il est cité en compagnie du même - qui fut plus tard Secrétaire de la Chambre du Roi - sous l'orthographe « de Forgues » dans le même recueil d'arrêt en 1605.

Il est encore cité en 1609, dans une instance concernant l'office de « *receveur des épices au baillage d'Auxerre* »¹⁰.

Le « *paris des épices* », du nom de l'ancienne monnaie de Paris par opposition à celle de Tours, était une sorte de taxe, imposée non pas au commerce des épices culinaires, mais sur les *épices (specie)* des magistrats : des dons d'argent qu'ils percevaient des plaideurs en matière civile pour favoriser leur cause¹¹. Cette pratique était traditionnelle depuis l'antiquité et une source d'enrichissement considérable des magistrats ; elle heurte nos conceptions démocratiques tant elle était contraire à leur indépendance.

⁸ Cité comme adjudicataire de différents impôts en Nivernais dans un Arrêt du CE du 5 octobre 1595 (in : Inventaire des arrêts du Conseil d'Etat – Henri IV) ; il est dit à cette date « *seigneur des Granges* ».

⁹ « *Inventaire des arrêts du Conseil privé, (règnes de Henri III et Henri IV)* » tome 2, p. 54, par François Dumont (CNRS, 1973)

¹⁰ Arrêt du 1^{er} septembre 1609, AN – Inventaire des arrêts du CE, règne d'Henri IV, par Noël Vallois, 1893, p. 619

¹¹ Sur cette question voir : « *Le coût de la justice civile à travers les archives judiciaires : l'exemple des épices des magistrats* » par Laurie Fréger (L'Atelier du Centre de Recherches Historiques)

Le roi n'entendait pas la supprimer mais la taxer par un impôt spécial créé en remplacement du « *subside des procès* » par un édit royal de 1584. Il va sans dire que le Parlement ne mit aucun zèle à enregistrer cette mesure, qui devait être profitable pour l'Etat dans un pays où le goût de la chicane faisait vivre grassement de si nombreux robins. Elle offrait en tout cas une profession rémunératrice à Jacques de Forgues et à quelques autres ; il put s'offrir les Granges à cette époque.

Sur la base à la fois de sa fortune acquise, et de l'attention que devait porter le roi à ce Béarnais dont il connaissait la famille, il put accéder à la fonction de « *Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi* » peut-être introduit par Raymond Lescuyer. Cette fonction au cabinet royal permettait d'approcher le monarque, pour lequel on écrivait, parfois même sous sa dictée. Elle était donc très prisée.

Jacques s'était implanté en Auxerrois et en Nivernais par ses fonctions ; il s'y maria, et l'acquisition en 1591 des terres et châteaux de la Rachonnière et des Granges, vint concrétiser son enracinement terrien et nobiliaire dans le duché.

Le nom de Forgues, nouveau dans la contrée, fut dès lors mis en exergue et donné par la postérité à l'ancien château de la Rachonnière, qu'il fit reconstruire et qu'on appela ensuite « Forgues-les-Granges ». A ce fief fut associé celui de Pougny, qui en avait sans doute été détaché. Un petit manoir transformé en ferme, en contrebas de Pougny, rappelle le souvenir de cette présence seigneuriale dans le village. On écrivit donc dans les actes : « *seigneur de Forgues et de Pougny* ».

Jacques de Forgues mourut vers 1610.

Si l'on se fie à la date qui figure au portail des Granges : 1605, ainsi qu'au style de certaines parties du château tel qu'il est parvenu jusqu'à nous, il avait financé une importante campagne de reconstruction à la suite de ses prédécesseurs. C'était notamment le cas de la façade sud, de son pavillon carré reconstruit sur les fondations médiévales dans le goût pré-classique de la fin du règne d'Henri IV, et de la chapelle qui y fut aménagée et décorée dans le style italien alors en vogue.

Soultrait, dans son *Epigraphie héraldique*¹², évoque ce lieu dans les termes suivants : « *Le château des Granges, construction du XIV^{ème} siècle entourée de fossés, remaniée du temps d'Henri IV, renferme une chapelle embellie de peintures murales de style italien, au milieu desquelles se voient la date 1605 et deux écussons écartelés aux 1 et 4 d'or, à trois canettes de sable ; et aux 2 et 3 d'or, à trois chevrons d'azur. La terre des Granges appartenait en 1605 à Jacques de Forgues, secrétaire de la chambre du roi, mari de Paule Léveillé, il est donc à peu près certain que les écussons de la chapelle sont aux armes de ce personnage, sur lequel nous manquons de renseignements, sachant seulement qu'il eut deux filles [ndlr : en fait 3, avec Judith l'Abbesse, cf. infra] : Renée, mariée d'abord à N. Fradet, d'une famille noble de Bourges, puis à N. Durand, lieutenant criminel au siège de Bourges ; et Claude, femme de Louis de La Chasseigne, écuyer, seigneur d'Uxeloup et de Rosemont, d'une famille nivernaise dont nous avons parlé ci-dessus* ».

Jacques de Forgues aurait donc porté : « *d'or, à trois canettes de sable* », mais on ne trouve aucune autre référence à ces armes. Elles présentent curieusement une certaine parenté - et même davantage si les canettes qu'a vues Soultrait

¹² Cf. « *Epigraphie héraldique du département de la Nièvre* » par Jacques de Sornay (pseudonyme de Soultrait) (Angers, 1882)

étaient des corbeaux - avec celle des sires de Forgues en Bigorre¹³, sortis des vicomtes de Lavedan aquitains (« *d'argent à trois corbeaux de sable, posés deux et un* »), dont la femme de Pierre de Marca se prétendait issue. Tout indique que c'était là une revendication un peu audacieuse pour ces bourgeois de Pau et de Jurançon, que Jacques, ancien receveur des impôts - un emploi peu aristocratique - paraît avoir fait sienne étant devenu châtelain des Granges.

Il avait épousé Paule Léveillé (ou L'Eveillée), d'une famille bourgeoise de La Charité connue pour son adhésion aux idées de la Réforme, qui aurait porté quant à elle : « *d'or à trois chevrons d'azur* », ce qui reste à confirmer.

Ils eurent trois filles, dont deux, Renée et Claude, héritèrent respectivement de Forgues-Pougny et des Granges, et la troisième, Judith, fut Abbessse des Cordelières de Saint-Marcel, à Paris, où elle avait fait profession en 1603¹⁴. Quelques vestiges gothiques de ce couvent sont visibles dans le jardin de l'hôpital Broca (13^{ème} arrdt.).

X **Paule LEVEILLE** (ou L'EVEILLEE) (*sans doute fille ou sœur de Jean Léveillé X Marie Berthault*)¹⁵



D'où :

- *Judith de Forgues*¹⁶, *abbessse des Cordelières de Saint-Marcel (Paris) (prof. en 1603)*

¹³ Aujourd'hui Horgues (Hautes-Pyrénées)

¹⁴ Gallia Christiania : « *Judith de Forgues, filia Jacobi Equitis domini des Granges, Poigny et aliorum locorum ex Paula L'Eveillé* » - Profession en 1603, élue abbessse en 1638, décédée en 1651 (autre source : Etudes Franciscaines, T20 1908-1912, art. sur les Cordelières de St-Marcel, p. 618)

¹⁵ Un Jean Léveillé est marchand à La Charité à cette époque X Louyse Berthault, elle-même fille de Philippe, de La Charité et Judith Mithiey ; une fille Anne ou Louise, née à La Charité X Pierre Perrinet, de Beauregard (Uzay-le-Venon) en Berry, avocat en Parlement, protestant, de la famille sancerroise des Perrinet du Pezeau et de Jars – **voir notice Faulin** – ; et un fils Philippe, né le 6 février 1639, au registre protestant de Varennes-les-Narcy

¹⁶ Gallia Christiania : « *Judith de Forgues, filia Jacobi Equitis domini des Granges, Poigny et aliorum locorum ex Paula L'Eveillé..... Profession en 1603*»



*Ruines des Cordelières (religieuses de Sainte-Claire) de St-Marcel à Paris
(auj. Hôpital Broca, Paris XIIIème)*

- **Claude de Forgues, dame des Granges, qui suit**
- **Renée de Forgues, dame de Forgues, qui suivra en 12bis**

12/ Claude de FORGUES

Née vers 1580, dame des Granges

X **Louis de LA CHASSEIGNE** (° v. 1580)

Bon de Givry en pie, Procureur fiscal de la Chambre des Comptes du Nivernais (1580) ; en 1606, il porte le nouvel évêque de Nevers, Eustache du Lys, en sa qualité de baron de Givry, avec les barons de Druy (Marion), Cours-les-Barres (Guillemin) et Poiseux (Avantois).¹⁷

(fils de Christophe, sgr de Rosemont et Uxeloup, Président de la Chambre des Comptes de Nivernais, Grand-Maître des Eaux et Forêts du duché, lui-même fils de Michel, notaire et praticien à Nevers ; et d'Anne de Roffignac)

Famille originaire de St-Parize-le-Chatel, ayant occupé des charges aux Comptes du Duché, et ayant acquis de grands biens en Nivernais, et notamment : Rosemont, Luthenay, Uxeloup, La Vesvre, La Verrière, Sermoise, Bois, Charpaigne, Gâgogne ; Baron de Cours-les-Barres, Givry et Luzarches.

¹⁷ « Cérémonial suivi pour la joyeuse et solennelle entrée de Mgr Eustache du Lys...1606 » (par J. Charrier, 1914)



En Nivernais :« d'azur à la fasce d'argent, chargée d'un lévrier courant de sable, colleté d'argent, cloué de gueules et accompagné de trois glands d'or posés deux en chef et un en pointe »

D'où not. :

- François (1621-1676 ¹⁸) ¹⁹, *eyr*, cité comme sgr des Granges, y demeurant (1673)
- **Hiérosme, qui suit aux Granges**
- Jehan, sgr de la Chasseigne et des Granges (1652) ²⁰ ?

12bis/ Renée de FORGUES

Née vers 1580, Dame de Forgues et Pougny ²¹, est à l'origine de la branche des La Chasseigne, sgrs de Forgues, Pougny et Villargeau, via Henry Le Bègue de Villemenard

¹⁸ AD 58 – Fiches Flamare : 1676, Suilly, inhumation de François de La Chasseigne, sgr des Granges

¹⁹ Marolles 1673 : François de La Chasseigne, écuyer, seigneur des Granges, y demeurant, paroisse de Suilly-la-Tour, contre Mre Joseph Chauveau, lieutenant au bailliage de Pouilly

²⁰ AD série B, inventaire par Flamare, Tome II, p. 5 « 1652 - 18 juin : Jean de La Chasseigne, écuyer, seigneur dudit lieu et des Granges, contre noble Philbert Roux, trésorier de France à Moulins

²¹ Archives du Cher, série E, page 165 : « Dame Renée de Forgues, veuve de noble homme et sage maître Claude Fradet, écuyer, seigneur de Chappes, conseiller du Roi, lieutenant général et magistrat criminel à Bourges, demeurant paroisse Saint-Ursin, cède à prudent homme Étienne Fortier, marchand, demeurant à Bourges, tout ce qui lui appartient du revenu de la terre et seigneurie de Chappes ; la présente cession faite moyennant la somme de 1,100 livres tournois ; sur laquelle somme ledit Fortier a payé comptant, en quarts d'écu et autre monnaie ayant cours, la somme de 500 livres tournois ; le surplus devra être payé à la fête de Saint-Martin d'hiver prochaine (folio 71). »

- Même source, page 183 : Antoine Basseville, maître maçon et tailleur de pierre, demeurant à Bourges, paroisse de Saint-Pierre-le-Marché, promet à noble homme maître Pierre Bengy, seigneur du Nuisement et de Visy, conseiller du Roi, juge magistrat et lieutenant général criminel au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges, curateur d'Antoine Fradet, sieur de Chappes, et comme maître des

(cf. *La Thaumassière*)

X 1 **Claude FRADET**, sgr de Chappes, aux portes de Bourges, lieutenant criminel à Bourges, (qui avait épousé en 1^{ère} noce, Marie Maugis) , Sgr de Forgues et Pougny (séparés des Granges), cap. au régnt. D'Enghien, mort au siège de Perpignan (1642), (*fils d'Antoine Fradet et Claude Bidault*)



En Berry : « "D'or à trois fers de pique de sable" »

D'où :

- Esmée FRADET, dame de Forgues et Pougny

X 1652 **Henry LE BEGUE**, vcte de Villemenard, président au Présidial de Bourges, maire de la ville (à Saint-Germain du Puy, près Bourges) (*fils de Philippe et Henriette Bolacre*), sp

(*H. le BEGUE, marié trois fois, a une fille Marie, de son premier mariage avec Anne Gibeuf, elle épousera Hiérosme de la Chasseigne, cf. infra*)



X2 **Pierre DURAND (1570-1652)**

Premier avocat du roi au présidial de Bourges, Trésorier de France, maire de Bourges (1643), sgr de Forgues et de Pougny par all., et le Coutant, propriétaire de

actions de damoiselle Claude Fradet, sa femme, enfants du premier lit de feu Claude Fradet, sieur de Chappes, conseiller du Roi, lieutenant juge magistrat criminel à Bourges, et à noble homme maître Pierre Durant, aussi conseiller et plus ancien avocat du Roi au bailliage et présidial, et à damoiselle Renée de Forgues, son épouse, comme tuteurs de Renée, Claude et Marie Fradet, enfants du second lit dudit défunt sieur de Chappes, demeurant à Bourges, de faire audit lieu de Chappes toutes les réparations de maçonneries indiquées' dans le devis joint à l'acte...

l'Hôtel Cujas à Bourges, actuel **Musée du Berry** (*filz de Pierre, procureur au siège présidial, et Jeanne Duvergier*)²²



Hotel Cujas – Musée du Berry (Bourges)

D'où

- *Renée Durand (°1619), sp*
- *Pierre Durand (°1621), sp*

²² Sur Pierre Durand : BNF, OCLC 466591837 : 1637 : « Factum pour Me Pierre Durand et damoiselle Renée de Forgues, sa femme, et damoiselle Claude de Forgues, veuve de Louis de la Chassigne..., sieur des Granges, contre Me Claude Sauvat et demoiselle Renée Moreau, sa femme »

- La Thaumassière : 1643 : Pierre Durand, eyr, sgr de Forgues, Pougny et le Contaut, conseiller du Roi, Trésorier général de France à Bourges, porte ; « d'azur, à la fasce en devise d'or, accompagnée de deux oiseaux affrontés d'argent en chef, et d'un croissant montant en pointe, surmonté d'une alliance de mesme » ; Avocat du Roi à Bourges : Pierre Durand fut reçu en 1615 en la place du Sieur Labbé ; Page 57 : élu conseiller du Roi : Pierre Durand, sieur de Forgues

- Histoire du Berry, par Philippe Labbé, page 149 : continuation des maires de Bourges : 1643 : Pierre Durand, Escuyer, sieur de Forgues, Pougny et le Contant, Conseiller du Roi et Trésorier général de France, est élu Maire